

Produire ses semences potagères

Co-organisée avec la FD CIVAM du Gard et CORAL Occitanie

Objectifs

• Connaître la réglementation sur la production de semences à la ferme. • Être capable de choisir les variétés adaptées à ses besoins. • Mettre en œuvre la production de semences pour les besoins de sa ferme (culture, récolte, séchage, tri, conservation...).

Enjeux

On assiste actuellement à un appauvrissement de la biodiversité des variétés potagères et florales. Certaines variétés commerciales présentes sur le marché ne sont pas forcément adaptées à la Bio, à votre sol, climat, etc. et sont parfois très coûteuses. Une solution est d'autoproduire ses semences sur la ferme.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

- Historique et contexte.
- Réglementation.
- Bases botaniques.
- Choix de variétés et semences pour la culture et la reproduction
- Hybrides et croisements, distances et solutions, pollinisation manuelle
- Les bisannuelles
- Relation sol et plante, semis, plans de culture
- Sélections et choix des porte graines
- Les grandes familles potagères,

Modalité d'enseignement

présentiel

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Tarifs

Adhérent 308€

Non adhérent 308€

Non agricole 308€

Autres fonds de formation, nous contacter

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :
91340782734

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès : Accessibilité
PSH : Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements possibles.

Dates, lieux et intervenants

11 janv 2021 30250 Sommières
09:00 - 17:00 (7hrs)

24 janv 2021 30250 Sommières
09:00 - 17:00 (7hrs)

Magali Outtier, formatrice et productrice en agroécologie et semences paysannes, Nature et Progrès

Magali Outtier, formatrice et productrice en agroécologie et semences paysannes, Nature et Progrès
Magali Outtier, formatrice et productrice en agroécologie et semences paysannes, Nature et Progrès

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

__

Code postal : _____

Commune _____

--

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))